

SECTION 1 IDENTIFICATION

Appellation commerciale du produit: Oxy-Slam
Utilisation recommandée pour: Dégraissant lourd
Restrictions d'utilisation: Pour un usage industriel, institutionnel seulement
Fabricant: Maxim Chemical International Inc.
 1607 Derwent Way, Delta, C.B. V3M 6K8, Canada
 800-663-9925
Numéro de téléphone d'urgence/ Numéro de 24 heures Canada: Canutec 613-996-6666
 É.U.: Chemtrec 800-424-9300

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers physiques: LIQUIDES INFLAMMABLES – Catégorie 3
Dangers pour la santé: CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU – Catégorie 2
 LÉSIONS/IRRITATIONS OCULAIRES – Catégorie 1
 SENSIBILISATION – PEAU – Catégorie 1

Éléments d'étiquetage:



Mention indicateur: Danger
Mention de Danger: H315 Provoque une irritation de la peau.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H226 Liquide et vapeur inflammables.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de Prudence:

Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver les mains ou la partie du corps touchée soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire/un écran facial.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Interventions: P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Il revient au fabricant/fournisseur ou à l'autorité

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser brouillard d'eau, mousse d'alcool ou produit chimique sec pour l'extinction.

P321 Traitement spécifique (voir les informations supplémentaires relatives aux premiers secours sur cette étiquette).

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, si celles-ci peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage: P403 + P235 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination: P501 Éliminer les contenus/le contenant dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Environ Pds.%	Numéro CAS
Peroxyde d'hydrogène	3-7	7722-84-1
D'limonene	1-5	5989-27-5

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Inhalation: Transporter immédiatement la victime concernée à l'air libre. Si les symptômes

- persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau:** Rincer immédiatement la zone exposée avec de l'eau et du savon pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, ou si le contact a été prolongé, obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement avec de l'eau chaude courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes pendant le rinçage. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, si celles-ci peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, répéter le rinçage et recourir immédiatement à de l'aide médicale.
- Ingestion:** Ne pas faire vomir. Si la victime est pleinement consciente, lui faire boire beaucoup d'eau potable afin de diluer le produit. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou présente des convulsions. Appeler un médecin.

Si des irritations surviennent ou persistent, consulter un médecin.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction: Brouillard d'eau, mousse antialcool ou produit chimique sec.

Inflammabilité: Liquide et vapeur inflammables.

Point de rupture: 40°C (PMCC)

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Ne pas utiliser d'extincteur au CO₂ sur cette substance. Utiliser uniquement de l'eau pulvérisée ou de la mousse appropriée. Ne pas utiliser de composés organiques sur cette substance. Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA pour les situations de lutte contre le feu. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir toutes les surfaces limitrophes exposées au feu.

Risques inhabituels d'incendie/explosion : Peut provoquer une combustion spontanée de matériaux inflammables et un soutien continu de la combustion car il libère de l'oxygène lors de sa décomposition. Le séchage du produit concentré sur un vêtement ou un autre matériau combustible peut provoquer un incendie.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans l'environnement ou une source d'eau.

Mesures à prendre à prendre en cas de dispersion ou de déversement du produit: Porter un équipement de protection. Consigner la substance déversée avec des matériaux absorbants, puis s'en départir dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Ne pas laisser le produit s'infiltrer dans les égouts. Dans le cas contraire, éliminer la substance récupérée conformément à toutes les réglementations locales, nationales ou fédérales.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre lors de la manutention et du stockage: utiliser une hygiène industrielle appropriée. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les pulvérisations ou brouillards. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart des substances incompatibles. Maintenir le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne pas laisser à la portée des enfants. Conserver à des températures inférieures à 30°C (86°F) et au-dessus de 5°C (41°F).

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition:

OSHA (PEL): S.O.

ACGIH TLV: S.O.

Autre limite d'exposition: S.O.

Contrôles d'ingénierie appropriés: Ventilation générale adéquate.

Interventions de protection individuelle/Équipements de protection individuelle:

Gants: Des gants non perméables (caoutchouc, nitrile) sont recommandés.

Masques/Lunettes de protection: Utiliser des lunettes de protection chimique ou des lunettes de sécurité.

Appareil respiratoire: Ventilation générale adéquate ou ventilation par aspiration locale pour la

pulvérisation et la vaporisation dans les zones confinées. Utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH ou un respirateur contre les vapeurs organiques si l'exposition dépasse les limites d'exposition professionnelle.

Tablier: Selon les conditions d'utilisation.

Bottes: Selon les conditions d'utilisation.

Autres équipements de protection: Bassin oculaire, douche de sécurité et vêtements de protection complets recommandés dans la zone de travail immédiate.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide clair et incolore
Odeur:	Parfum d'agrumes
Seuil d'odeur:	S.O.
pH:	1,5-2,5
Point de fusion/Point de congélation:	S.O.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	S.O.
Point d'éclair:	51 °C (PMCC)
Taux d'évaporation (eau = 1):	S.O.
Inflammabilité:	Liquide et vapeur inflammables.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	S.O.
Pression de vapeur:	S.O.
Densité de vapeur:	S.O.
Densité relative/Gravité spécifique (Eau = 1):	1,04 à 20°C
Solubilité(s):	Soluble dans l'eau
Coefficient de partition: n-octanol/eau:	S.O.
Température d'auto-inflammation:	Liquide et vapeur inflammables.
Température de décomposition:	S.O.
Viscosité:	S.O.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: S.O.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions de stockage normales.

Possibilité de réactions dangereuses: S.O.

Conditions à éviter: Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le travail à chaud et les sources d'inflammation sur ou à proximité de contenants vides. Températures supérieures à 30 °C (86 °F) et inférieures à 5 °C (41 °F). Oxydants puissants.

Incompatibilité: Réagit violemment avec un mélange de pentafluorure d'iode et de tétrafluoroéthylène, en provoquant des risques d'incendie et d'explosion. Réagit avec les oxydants. Tenir à l'écart des matières oxydables, fer, cuivre, laiton, bronze, chrome, zinc, plomb, argent, manganèse [Remarque: le contact avec des matières combustibles peut provoquer une combustion SPONTANE].

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Ingestion, contact avec la peau et les yeux.
Symptômes:	La peau devient blanche lors du contact avec le produit. Irritation de la peau. Le d-limonène est un sensibilisant cutané connu.
Estimations de la toxicité aiguë:	Voie orale > 2000 mg/kg, cutanée > 2000 mg/kg
Cancérogénicité:	Non répertorié par le NTP, le CIRC, l'OSHA et l'ACGIH

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

D'limonene:

LC ₅₀ (Oncorhynchus mykiss):	35 mg/L 96 h
LC ₅₀ (Pimephales promelas):	0.619 - 0.796 mg/L 96 h s'écouler à travers

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes recommandées d'élimination des déchets: réutiliser le cas échéant. Dans le cas contraire, éliminer la substance récupérée conformément à toutes les réglementations locales, nationales ou

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMD canadien
 Numéro d'identification ONU: 1993 (Quantité limitée si <5L)
 Désignation officielle de transport de l'ONU: Liquide inflammable, N.O.S. (D'limonene)
 Classe(s) de danger pour le transport: 3
 Groupe d'emballage: III

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONTS RELATIVES À LA COTE DE DANGER

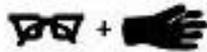
4 = Extrême
 3 = Élevé
 2 = Modéré
 1 = Léger
 0 = Négligeable

SIMD

2	Santé
2	Inflammabilité
1	Réactivité
B	Personnel

A = Gants, B = Gants et lunettes de protection
 C = Lunettes de protection, gants et tablier

Protection SIMD
 Groupe B



Toutes les informations pertinentes relatives aux dangers ont été fournies dans cette fiche de données de sécurité, conformément aux exigences de l'administration américaine de la santé et de la sécurité occupationnelle (29 CRF 1910.1200), des normes étatiques équivalentes des États-Unis et des normes du système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail du Canada (RCR 4).

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Liste des acronymes:

- ACGIH** American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
- CRF** Code des Règlements Fédéraux (Code of Federal Regulations)
- SIMD (HMIS)** Système d'Identification des Matériaux Dangereux (Hazardous Materials Identification System)
- CIRC (IARC)** Centre International de Recherche sur le Cancer (International Agency for Research on Cancer)
- FDS (SDS)** Fiche de Données de Sécurité (Safety Data Sheets)
- MSHA** Mine Safety and Health Administration (Loi sur l'administration de la santé et de la sécurité dans les mines)
- S.O.** Sans objet (Non disponible)
- NIOSH** National Institute for Occupational Safety and Health (Institut américain pour la sécurité et l'hygiène professionnelles)
- NTP** National Toxicology Program (Programme de toxicologie national des États-Unis)
- OSHA** Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)
- PEL** Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition admissible)
- PMCC** Pensky-Martins Closed Cup (Vase clos Pensky-Martins)
- TDMD** Transport De Marchandises Dangereuses
- TLV** Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition)
- ONU (UN)** Organisation des Nations- Unies (United Nations)
- SIMDUT (WHMIS)** Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Workplace Hazardous Materials Information System)

Il incombe à l'utilisateur de fournir un milieu de travail sécurisé, en appliquant les informations sur la santé et la sécurité contenues dans ce document comme guide. **Maxim Chemical International Inc.** n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages ou pertes résultant de la mauvaise manipulation et de l'utilisation de ce produit.

Les informations fournies dans la FDS ont été obtenues à partir de sources récentes et sont jugées fiables.

